

MÉMOIRE PRÉSENTÉ

PAR LE

COLLECTIF DES ENTREPRISES D'INSERTION DU  
QUÉBEC

AU

LE COMITÉ PERMANENT DES RESSOURCES  
HUMAINES, DU DÉVELOPPEMENT DES  
COMPÉTENCES, DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL  
ET DE LA CONDITION DES PERSONNES  
HANDICAPÉES

DANS LE CADRE DE

LA CONSULTATION VERS UNE STRATÉGIE DE  
RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ

FÉVRIER 2017

**COL  
LEC  
TIF**

Collectif des entreprises  
d'insertion du Québec

*Du cœur  
à l'ouvrage*

## REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier les 50 entreprises d'insertion membres du Collectif des entreprises d'insertion du Québec (CEIQ).

Nous saluons le millier d'employés des entreprises d'insertion qui se dévouent chaque jour auprès des 3 000 travailleurs en formation. En les appuyant dans leurs démarches d'intégration sociale et professionnelle, ils leur offrent un meilleur avenir. Grâce à leur contribution, nous avons pu rédiger ce mémoire et avoir une vision du terrain qui guide nos recommandations.

## RENSEIGNEMENTS

### **Collectif des entreprises d'insertion du Québec (CEIQ)**

4100, rue André-Laurendeau, bureau 200

Montréal (Québec) H1Y 3N6

514 270-4905

[ceiq@collectif.qc.ca](mailto:ceiq@collectif.qc.ca)

[www.collectif.qc.ca](http://www.collectif.qc.ca)

Dans ce mémoire, l'emploi du masculin pour désigner des personnes n'a d'autres fins que celle d'alléger le texte. Les termes employés sont pris au sens générique ; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.

Ce mémoire peut être consulté en ligne au

**[www.collectif.qc.ca/etudes](http://www.collectif.qc.ca/etudes)**

Février 2017

## TABLE DES MATIÈRES

Introduction	3
Présentation	4
Le Collectif des Entreprises d'Insertion du Québec (CEIQ)	4
Les entreprises d'insertion	4
Les impacts qualitatifs de l'intervention des entreprises d'insertion	5
Les impacts socio-économiques des entreprises d'insertion du québec	5
Pistes de réflexion	6
Un revenu suffisant	8
Se donner les moyens nécessaires pour que tous puissent réussir	10
Favoriser une croissance économique durable et inclusive	14
Liste des membres du Collectif des Entreprises d'Insertion du Québec (CEIQ)	15

## INTRODUCTION

Le Collectif des entreprises d'insertion du Québec (CEIQ) est heureux de prendre part à cette consultation publique en matière de réduction de la pauvreté pour l'élaboration d'une stratégie canadienne de réduction de la pauvreté

Nous considérons important, dans le but d'enrichir cette consultation, de vous faire part de notre vision, d'apporter certaines pistes de réflexion et certaines de nos positions. Les entreprises d'insertion sont des acteurs actifs dans la lutte contre la pauvreté. Par leurs actions, des milliers des personnes éloignées du marché du travail acquièrent leur autonomie, réintègrent l'emploi et réussissent à se sortir de la pauvreté de façon durable.

Notre expertise terrain en adaptation de la main-d'œuvre ainsi que notre connaissance des clientèles marginalisées nous permettent d'avoir une perspective de la problématique de la pauvreté et de l'exclusion sociale qui nous est propre.

Les propositions et les pistes de solution du présent document visent donc à proposer des actions concrètes. Ces propositions résument la lecture et l'analyse des intervenants qui œuvrent au quotidien auprès des personnes en situation de pauvreté.

Nous croyons fermement que la stratégie de réduction de la pauvreté doit intensifier ses actions et s'assurer que les personnes les plus vulnérables aient accès à des services adaptés à leurs besoins qui leur permettront de sortir de façon durable de leur situation de pauvreté.

Dans le présent document, nous allons donc concentrer nos commentaires et recommandations autour des questions en lien avec notre champ d'expertise en soulignant les contributions possibles des entreprises d'insertion.

Il est important de souligner que le présent document ne répond pas aux aspects politiques liés au déploiement des services et des liens entre le gouvernement fédéral et les provinces, les territoires ou les municipalités.

Nous tenterons d'apporter notre vision terrain et concrète en lien avec certains questionnements du cahier de consultation, notamment:

- ▶ Sur quels groupes devrait-on concentrer nos efforts? Quels aspects de la pauvreté devraient être priorités?
- ▶ Quels programmes et quelles politiques du gouvernement du Canada sont les plus efficaces pour réduire la pauvreté? Comment pouvons-nous les améliorer? Que pouvons-nous faire d'autre?
- ▶ Comment le gouvernement du Canada peut-il aligner sa stratégie de réduction de la pauvreté afin d'appuyer les efforts des provinces, des territoires, des municipalités et des collectivités?
- ▶ Quelles sont quelques-unes des initiatives ou innovations – canadiennes ou autres – que des gouvernements, des organismes communautaires, des experts universitaires ou des entreprises ont introduites ou proposées pour réduire efficacement la pauvreté?

## PRÉSENTATION

### LE COLLECTIF DES ENTREPRISES D'INSERTION DU QUÉBEC (CEIQ)

Le CEIQ est le regroupement des entreprises d'insertion du Québec. Il a pour mission de promouvoir et de soutenir les entreprises d'insertion membres et d'appuyer l'intégration sociale et professionnelle des personnes en quête d'un meilleur avenir.

Le Collectif des entreprises d'insertion du Québec, c'est :

- ▶ 50 entreprises d'insertion<sup>1</sup> présentes dans 14 régions
- ▶ Plus de 3 100 personnes formées annuellement
- ▶ 60 domaines d'apprentissage
- ▶ Un taux d'insertion en emploi et de retour aux études des finissants de 75 %
- ▶ Plus de 1 000 employés permanents
- ▶ Près de 51 M\$ générés par la vente de produits et services
- ▶ Près de 110 M\$ en chiffre d'affaires global
- ▶ 7 secteurs d'activités économiques (alimentation, commerce au détail, commerce de gros, culturel, manufacturier, services, tourisme et hébergement).

### LES ENTREPRISES D'INSERTION

Les membres du CEIQ sont de véritables entreprises, qui ont pour mission première l'insertion sociale et professionnelle des personnes exclues du marché du travail. Elles sont des organismes à but non lucratif qui produisent des biens ou des services et qui utilisent le médium de l'entreprise réelle pour permettre l'adaptation de la main-d'œuvre des personnes fortement défavorisées sur le plan de l'emploi.

Ces entreprises jouent un rôle clé dans la lutte à la pauvreté en répondant à des besoins de formation et d'accompagnement de personnes en sérieuses difficultés d'intégration au marché du travail. Entreprises « passerelles », elles offrent aux travailleurs en formation un parcours qui leur permet d'acquérir des habiletés, des connaissances spécifiques et transférables. Conséquemment, elles permettent également aux futurs employeurs de bénéficier d'une main-d'œuvre apte à affronter la réalité du marché du travail.

Les entreprises d'insertion détiennent une expertise et assument des pratiques novatrices en employabilité et en développement de la main-d'œuvre. Elles accueillent des personnes vivant des obstacles importants en matière d'insertion en emploi. Ces personnes sont en grande partie prestataires de l'aide sociale et la plupart vivent des situations précaires.

Chaque année, les entreprises d'insertion accueillent plus de 3 000 travailleurs en formation. De manière générale, le profil de ces individus est :

- ▶ 52 % d'hommes et 48 % de femmes
- ▶ 68 % sont âgés de 16 à 35 ans
- ▶ 61 % n'avaient pas complété leurs études secondaires
- ▶ 41 % sont issus de l'immigration.

---

<sup>1</sup> Liste des membres du Collectif des entreprises d'insertion du Québec disponible en annexe

## LES IMPACTS QUALITATIFS DE L'INTERVENTION DES ENTREPRISES D'INSERTION

Selon l'évaluation des interventions des entreprises d'insertion<sup>2</sup>, menée par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, le passage en entreprise d'insertion a un impact « réparateur » significatif, permettant aux clientèles les plus éloignées d'intégrer le marché du travail. Il fait unanimité que l'intervention des entreprises d'insertion est unique, nécessaire et efficace. Les entreprises d'insertion ont sans conteste leur place dans l'offre de services d'Emploi-Québec. La force de l'intervention des entreprises d'insertion réside dans leur approche globale et personnalisée, humaine et réaliste, une approche qui s'actualise dans un contexte réel de travail.

## LES IMPACTS SOCIO-ÉCONOMIQUES DES ENTREPRISES D'INSERTION DU QUÉBEC

L'investissement consenti par l'État dans les entreprises d'insertion est extrêmement rentable pour la société. L'étude d'impacts socio-économiques<sup>3</sup> réalisée par l'économiste François Delorme démontre que les 38,6 M\$ de fonds publics investis en 2013 dans les entreprises d'insertion ont déjà rapporté aux gouvernements un gain net de 13.1 M\$. Selon les projections de l'étude, le maintien du financement des entreprises d'insertion sur une période de 21 ans, entrainerait des gains de plus 1,5 milliard de dollars permettant aux pouvoirs publics de réaliser un gain net de près de 800 M\$.

À la lumière des résultats, l'étude démontre que les gouvernements récupèrent les 2/3 de leur mise de fonds dès la première année et qu'il ne faut que 27 mois pour qu'ils recouvrent leurs investissements.

De plus, les entreprises d'insertion génèrent à moyen terme des retombées économiques importantes, tout en permettant de former et d'accompagner vers l'emploi des personnes fortement éloignées du marché du travail.

---

<sup>2</sup> Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et du suivi de la performance. (2013). *Évaluation des interventions des entreprises d'insertion*. [En ligne]. 158 p. [[http://www.mess.gouv.qc.ca/includes/composants/telecharger.asp?fichier=/publications/pdf/ADMIN\\_evaluation\\_interventions\\_entreprises\\_insertion\\_synthese\\_012013.pdf&langue=fr](http://www.mess.gouv.qc.ca/includes/composants/telecharger.asp?fichier=/publications/pdf/ADMIN_evaluation_interventions_entreprises_insertion_synthese_012013.pdf&langue=fr)].

<sup>3</sup> Delorme, François. (2015). *Mise à jour de l'étude d'impacts socio-économiques des entreprises d'insertion du Québec*. 23 p.

## PISTES DE RÉFLEXION

En octobre dernier, le Gouvernement du Canada s'engageait dans une vaste consultation en vue de documenter la future stratégie nationale de réduction de la pauvreté.

La lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale est avant tout une question de reconnaissance des droits. Le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels auquel le gouvernement du Canada s'est engagé devrait nous inciter, comme société, à prioriser toutes actions visant à faire du Canada un pays où « (...) toute personne à un niveau de vie suffisant pour elle-même et sa famille, y compris une nourriture, un vêtement et un logement suffisants, ainsi qu'à une amélioration constante de ses conditions d'existence »<sup>4</sup>.

Toutefois, la sortie de la pauvreté ne peut impliquer seulement l'accès à des moyens financiers permettant d'acheter des biens et des services. Elle suppose la mise en œuvre des moyens nécessaires à l'inclusion dans un mode de vie sans pauvreté et des mécanismes permettant l'épanouissement des individus de façon à ce que tous puissent contribuer à la mesure de leurs capacités et exercer leur pleine citoyenneté.

La lutte aux inégalités et aux préjugés est un incontournable pour assurer une meilleure cohésion sociale. Elle est l'élément central garantissant une plus grande qualité de vie à l'ensemble des Canadiens. De plus, une stratégie nationale de réduction de la pauvreté doit nécessairement passer par l'inclusion sociale notamment des personnes à risque de pauvreté persistante tel que les personnes réfugiées et immigrantes récentes, les autochtones, les personnes handicapées, les personnes itinérantes ainsi que les personnes sous scolarisés. Dans cette perspective, il est primordial de mieux comprendre les parcours de vie de ces personnes en consacrant une attention particulière aux facteurs d'entrée et de sortie de la pauvreté.

En ce sens, les actions à entreprendre doivent être préventives, sans toutefois négliger l'offre d'un soutien financier adéquat puisqu'il est une condition essentielle à la sortie de la pauvreté. Finalement la stratégie devrait prévoir de mettre en place en quantité suffisante de mesures, supports et d'accompagnements adaptés et efficaces permettant une sortie durable de la pauvreté.

Si la pauvreté comporte plusieurs dimensions autres qu'économiques, cette dernière a des répercussions majeures sur l'ensemble de la société. La pauvreté n'affecte pas uniquement les personnes en situation de pauvreté et leurs proches, mais l'ensemble des Canadiens. En situation de précarité financière, les personnes ont plus de difficultés à demeurer en bonne santé, à intégrer le marché du travail et à y rester. Les coûts de la pauvreté ne se limitent donc pas aux coûts des demandes effectuées à l'aide sociale. Le niveau de pauvreté influence les coûts des soins de santé, des services sociaux, d'éducation des systèmes carcéraux, de justice, etc. Selon le rapport émis par le Conseil national du bien-être social, la pauvreté coûte plus de 24 milliards de dollars par année au Gouvernement fédéral<sup>5</sup>.

Nous avons donc, tout avantage à investir les sommes et l'énergie nécessaire pour la contrer. Plus que jamais, la lutte contre la pauvreté doit être perçue comme un investissement pour l'ensemble des acteurs de la société canadienne.

---

<sup>4</sup> Organisation des Nations unies (1976), *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels*, article 11, janvier 1976, 65 p.

<sup>5</sup> Derek Abma et Jordan Press (2011), « *Canadians cover \$ 24 billion a year in poverty costs : Report* », The National Post, le 28 septembre 2011, [<http://news.nationalpost.com/2011/09/28/canadians-cover-24-billions-a-year-in-poverty-costs-report/>]

La lutte contre la pauvreté repose principalement sur deux actions concrètes, soit de permettre à un maximum de personnes d'intégrer un emploi rémunérateur décent et de soutenir les revenus des personnes qui ne peuvent accéder au marché du travail.

Nous croyons fermement que notre société doit tout mettre en œuvre pour permettre à l'ensemble des citoyens d'accéder au marché de l'emploi. Le travail est selon nous, plus qu'une source de revenus. Il est aussi un élément important facilitant l'insertion sociale qui permet le plein développement des individus.

Si l'emploi demeure la solution privilégiée pour sortir de la pauvreté et de l'exclusion, il n'en demeure pas moins qu'il n'est pas accessible à tous. Nous croyons que tout citoyen devrait avoir un niveau de revenus suffisants pour lui permettre de couvrir l'ensemble de ses besoins de base, de se développer et de contribuer à la société.

## UN REVENU SUFFISANT

*« La pauvreté ne se limite pas à un revenu insuffisant. Elle comprend également, parmi les difficultés, l'insécurité alimentaire, l'exclusion sociale, les conditions de logement inadéquates et le manque d'accès au transport et aux services »*

Message de l'Honorable Jean-Yves Duclos  
Ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social  
Vers une stratégie de réduction de la pauvreté – Octobre 2016

Le Canada est certes, un pays riche où le niveau de vie est particulièrement élevé. Conséquemment, nous devrions nous assurer que chaque citoyen ait minimalement un revenu suffisamment élevé pour s'alimenter, se loger, se vêtir, d'assurer ses soins personnels, d'avoir accès aux médicaments, aux soins de santé et aux services éducatifs.

Sans nier les avancées réalisées par la société canadienne en matière de lutte contre la pauvreté, il n'en demeure pas moins qu'un nombre encore trop élevé de personnes vivent avec un revenu insuffisant. À cet effet, plus de 1.9 million de Canadiens vivent présentement sous le seuil de faible revenu<sup>6</sup>. Ces personnes sont confrontées à faire des choix difficiles entre différents besoins qui sont tous fondamentaux (nourriture, logement, vêtements, médicaments, etc.).

De plus, notre expérience terrain nous amène à réaliser que la pauvreté est un piège duquel il est difficile de sortir. Les personnes en situation de pauvreté sont confrontées à une multitude de facteurs externes, hors de leur contrôle qui a comme conséquence d'augmenter leur niveau de précarité.

Malheureusement, plusieurs personnes en situation de pauvreté n'ont pas un niveau de revenus permettant de faire les choix les plus judicieux pour améliorer leur situation. Le logement bon marché entraînant des coûts de chauffage accru ou l'achat de titres de transport à l'unité quand on ne possède pas les moyens d'acheter une passe mensuelle sont de simples exemples pour illustrer ce que certains appellent la spirale de la pauvreté.

Pour briser la spirale de la pauvreté, il est primordial d'améliorer la capacité financière des personnes à faible revenu. Ainsi, une stratégie canadienne de réduction de la pauvreté devrait s'assurer en premier temps, que tout citoyen canadien possède un niveau de revenu net leur permettant de couvrir leurs besoins de base. En ce sens, nous nous rallions à la position du Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale qui fixe une cible à 80 % de la MPC<sup>7</sup> comme soutien financier minimal.

---

<sup>6</sup> Statistique Canada (2016), *Enquête canadienne sur le revenu, 2014, Tableau 3, p. 5* [<http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/160708/dq160708b-fra.pdf>]

<sup>7</sup> La Mesure du panier de consommation (MPC), élaborée par Emploi et développement social Canada, tente de mesurer un niveau de vie qui se situe entre le niveau de subsistance et l'inclusion sociale tout en tenant compte des variations du coût de la vie entre les régions. La MPC représente le coût d'un panier qui comprend : un régime alimentaire nutritif, des vêtements et des chaussures, un loyer, le transport et d'autres biens et services nécessaires (comme des articles de soins personnels et des articles ménagers). Le coût du panier est comparé au revenu disponible pour chaque famille afin de déterminer les taux de faible revenu.

D'autre part, il faut continuer de rendre le travail attrayant. Nous sommes en accord avec le Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale qui recommandait en 2009 qu'une personne ayant travaillé 16 heures par semaine au salaire minimum devrait avoir accès à un revenu net disponible au moins égal à la MPC<sup>8</sup>.

Nous croyons que cette approche du revenu net est certainement la plus porteuse, car elle permet de s'assurer d'une progression des revenus disponibles aux individus. Le niveau des cibles quant à lui, nous apparait le seuil minimal. Sous ce niveau, un individu risque de voir sa condition se détériorer du simple fait que son revenu est insuffisant.

#### UN REVENU SUFFISANT POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE PAUVRETÉ : DES ÉCONOMIES POUR TOUS

En 1970, dans la ville de Mincome au Manitoba, des projets pilotes de revenu minimum garanti ont été expérimentés. Au total, quelque 1 000 familles ont bénéficié de la prestation. Chaque famille de la petite ville se voyait offrir une somme équivalant à 60 % du seuil de pauvreté établi par Statistique Canada. Par la suite, 50 cents étaient retranchées des prestations pour chaque dollar gagné autrement. En 2007, les travaux de la chercheuse Evelyn Forget de l'Université du Manitoba ont révélé que même si l'aide financière octroyée était modeste, on a pu observer de grands changements auprès des bénéficiaires de la mesure. Le premier constat relaté par la chercheuse consiste au nombre d'heures travaillées par les personnes bénéficiaires qui contrairement à ce qu'il est possible de croire, n'a pas diminué. La mesure a, de plus, eu des effets bénéfiques sur le taux d'hospitalisation (accidents, blessures et problématiques de santé mentale) qui a connu, au cours des périodes étudiées, une diminution de 8,5 %.<sup>9</sup>

#### RECOMMANDATIONS :

- ▶ Mettre en place les mécanismes pour s'assurer que tout citoyen canadien ait minimalement un revenu net disponible supérieur à 80 % de la MPC.
- ▶ Mettre en place les mécanismes pour s'assurer que le revenu net disponible des individus ayant travaillé en moyenne 16 heures par semaine couvre minimalement 100 % de la MPC.

<sup>8</sup> Statistique Canada (2013) *Le revenu au Canada, 1976 à 2011*, juin 2013.

[[http://www.mess.gouv.qc.ca/publications/pdf/CEPE\\_MPC\\_faible-revenu\\_2002-2011.pdf](http://www.mess.gouv.qc.ca/publications/pdf/CEPE_MPC_faible-revenu_2002-2011.pdf)]

<sup>9</sup> L. Forget, E. (2011), *The Town with No Poverty : The health effects of a Canadian guaranteed annual income field experiment*, University of Manitoba, Canadian public policy – analyse de politiques, vol. XXXVIII, no 3, p. 283-305.

## SE DONNER LES MOYENS NÉCESSAIRES POUR QUE TOUS PUISSENT RÉUSSIR

« *Le gouvernement du Canada s'engage à renforcer la classe moyenne et à aider les Canadiens à faible revenu à se sortir de la pauvreté afin qu'ils disposent des moyens nécessaires pour être bien et pour réussir.* »

Message de l'Honorable Jean-Yves Duclos  
Ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social  
Vers une stratégie de réduction de la pauvreté – Octobre 2016

Comment dans une économie du savoir pouvons-nous nous assurer que chacun trouve sa place ? Malgré les programmes de prévention et de lutte contre le décrochage scolaire, un nombre trop élevé de jeunes quitte le système scolaire sans qualification.

« Le fait de ne pas obtenir un diplôme d'études secondaires peut entraîner des problèmes graves dans la vie d'une personne. Plusieurs décrocheurs présentent des taux de chômage élevés, bénéficient de l'aide sociale ou connaissent des problèmes d'adaptation ou de délinquance<sup>10</sup>.

Pour contrer ce phénomène, diverses avenues alternatives de formation ayant démontré leur efficacité sont présentement offertes. C'est le cas dans plusieurs entreprises d'insertion. Comme le souligne le Ministère de l'Éducation du Québec dans la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue, « pour certaines personnes, malgré tous les efforts de soutien déployés, acquérir l'ensemble de ces éléments souhaitables de la formation de base représente un défi qui peut s'avérer insurmontable. Pour ce groupe de la population, qui plus que tout autre en a besoin, il faut adapter l'offre et le contenu de la formation et reconnaître ce qu'elles ont appris, qu'importe la façon. Dans ce cas comme pour les autres adultes tout autant que pour les jeunes, une combinaison judicieuse de compétences générales et professionnelles de base favorisant l'insertion socioprofessionnelle demeure l'option la plus opportune.»<sup>11</sup>

Toutefois, il y a lieu de se questionner sur l'accessibilité de ces mesures. Un trop grand nombre d'individus n'ont malheureusement pas accès en raison du manque de places ou des contraintes reliées à leur statut économique, c'est-à-dire, qu'ils soient prestataires de l'assistance-emploi, de l'assurance emploi ou sans soutien de revenu public.

Dans le contexte actuel du marché du travail où un travailleur changera plus régulièrement d'emploi et risque d'être confronté à des changements technologiques, l'adaptation de la main-d'œuvre devient un facteur important pour éviter que ces travailleurs se retrouvent en situation de pauvreté.

Il y a lieu de prévoir des mécanismes pour permettre à ces personnes de continuer à cheminer. La souplesse dans la prestation des mesures, une plus grande accessibilité et des mesures mieux adaptées sont sans contredit la voie à privilégier.

Les personnes à risque de pauvreté persistante devraient aussi être privilégiées dans la future stratégie de réduction de la pauvreté telles les personnes réfugiées et immigrantes récentes, les autochtones, les personnes handicapées, les personnes itinérantes. Pour ces dernières, il est primordial d'adapter les approches en regard à leurs particularités. L'emploi demeure de loin la meilleure façon de permettre aux individus de se sortir de la pauvreté.

<sup>10</sup> Fortin et autres, 2004; Potvin et autres, 1999; Janosz et autres, 1997

<sup>11</sup> Ministère de l'Éducation du Québec. (2002). *Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue*. [En ligne]. p. 9-10. [www.mess.gouv.qc.ca/publications/pdf/SR\_politique\_gouv\_education\_adultes.pdf].

Dans un tel contexte, l'adaptation de la main-d'œuvre, plus particulièrement des personnes éloignées du marché du travail, devient une des solutions porteuses à la lutte contre la pauvreté.

Nous croyons que des investissements majeurs dans ce domaine seraient rentables pour les instances publiques. Un grand nombre de personnes en situation de précarité pourrait bénéficier de cette opportunité.

Comme société, nous devons faire le choix de leur offrir des services mieux adaptés leur permettant de répondre aux exigences des employeurs.

Nous sommes convaincus que les services d'emplois, plus particulièrement ceux qui permettent l'amélioration des compétences professionnelles tout en assurant un accompagnement psychosocial personnalisé, comme en entreprises d'insertion, devraient être offerts à l'ensemble des citoyens qui éprouvent des difficultés à intégrer le marché du travail. Ces services devraient être offerts aux individus en fonction de leurs besoins et non pas en fonction de leur statut économique.

Nous croyons que l'offre de services des mesures d'employabilité de longue durée permettant l'amélioration des compétences devrait être bonifiée. Il est évident que l'amélioration des qualifications et des compétences génériques et techniques des personnes est l'investissement le plus rentable pour la société.

Ces formations qualifiantes permettent aux individus d'accéder à un emploi durable et devraient être privilégiées à une approche de mise à l'emploi rapide et de court terme. Elles permettent surtout d'acquérir des notions importantes sur lesquelles les personnes pourront s'appuyer pour progresser dans leur parcours professionnel futur.

Des formations alternatives, permettant aux individus d'améliorer leurs compétences, bénéficient d'une reconnaissance formelle du Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ou du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale via le Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT). C'est le cas dans plusieurs entreprises d'insertion. Il serait opportun de s'inspirer de ces initiatives qui ont déjà démontré leur efficacité et leur rentabilité.

#### **SOUTENIR ET FINANCER L'INNOVATION SOCIALE**

Préoccupés par la problématique des jeunes issus des Centres jeunesse qui ont décroché du milieu scolaire et qui se retrouvent à leur majorité sans emploi et souvent sans réseau familial et social positif, le CEIQ et Boscoville travaillent en collaboration avec le Centre jeunesse de Montréal - Institut universitaire (CJM-IU) au développement d'un projet pilote novateur. Ce dernier vise le développement d'un parcours adapté visant l'insertion socioprofessionnelle des jeunes issus des Centres jeunesse et son expérimentation.

Le projet pilote, sur lequel nous travaillons de concert avec nos partenaires depuis les deux dernières années, débutera sous peu. Nous sommes convaincus que de permettre l'innovation par l'association de chercheurs aux intervenants terrain pour adapter les programmes aux profils des clientèles est un gage de succès.

## RECOMMANDATIONS :

- ▶ S'assurer que les personnes qui éprouvent des difficultés à intégrer le marché du travail aient des mesures d'employabilité qui permettent l'amélioration de la qualification et des compétences, telles que les entreprises d'insertion en quantité suffisante.
- ▶ S'assurer que les personnes sous-scolarisées aient accès à l'ensemble des services de formation.
- ▶ S'assurer d'un financement adéquat des approches alternatives auprès des groupes de personnes en difficulté, par exemple les jeunes, les minorités visibles, les autochtones, les personnes handicapées, etc.
- ▶ S'assurer que toutes les personnes ayant besoin d'une intervention globale, comme celle offerte en entreprise d'insertion, y aient accès, sans égard à leur statut de prestataires du soutien public du revenu.
- ▶ Développer du financement pour les projets d'innovation sociale qui permettent aux organisations oeuvrant en adaptation de la main d'œuvre de développer de nouvelles approches pour les clientèles à risque de pauvreté persistante.

## FAVORISER UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE DURABLE ET INCLUSIVE

*« Le gouvernement du Canada s'engage à renforcer la classe moyenne et à aider les Canadiens à faible revenu à se sortir de la pauvreté afin qu'ils disposent des moyens nécessaires pour être bien et pour réussir. Pour atteindre cet objectif, nous devons former des partenariats, moderniser les moyens de soutien existants et favoriser une croissance économique durable et inclusive – une croissance qui permettra à tous de participer à notre succès et d'en bénéficier. »*

Message de l'Honorable Jean-Yves Duclos  
Ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social  
Vers une stratégie de réduction de la pauvreté – Octobre 2016

Les achats publics du gouvernement du Canada représentent un levier important pour le développement économique local de plusieurs régions. En identifiant des partenaires sociaux permettant l'inclusion de personnes en situation de pauvreté, le gouvernement s'assure de retombées sociales tout en répondant à ses besoins de biens ou de services.

L'approvisionnement auprès des entreprises d'insertion est un moyen efficace de soutenir l'inclusion des personnes éloignées du marché du travail. Les résultats des membres du Collectifs des entreprises d'insertion du Québec le démontrent bien. De plus, les sommes déjà investies pour l'acquisition de biens ou de services deviennent une contribution indirecte à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités.

Il s'agit d'une excellente occasion pour le gouvernement du Canada de démontrer son engagement pour le développement durable par un approvisionnement responsable.

Nous croyons qu'il est possible de concilier les orientations de lutte à l'exclusion et à la pauvreté aux stratégies d'approvisionnement. Le Gouvernement du Canada devrait privilégier cette approche dans leur politique d'approvisionnement.

Aussi, il serait pertinent de faire l'état de la situation et de revoir les politiques d'approvisionnement pour éliminer les obstacles et favoriser l'utilisation des partenaires dont l'action permet de réduire la pauvreté et de permettre une plus grande inclusion sociale.

### QUELQUES EXEMPLES

L'Agence du revenu du Canada - ARC s'approvisionne auprès d'entreprises d'insertion pour la destruction des documents confidentiels au Québec. Il s'agit de Recyclage Vanier pour les documents provenant de la ville de Québec et du Groupe CODERR pour ceux provenant de Jonquière et de Chicoutimi. Malheureusement, nous avons appris dernièrement que la division de la passation des marchés de l'ARC envisage une stratégie nationale pour réduire le nombre de fournisseurs et les coûts de services. Les entreprises d'insertion ont développé avec l'ARC un partenariat qui permet par l'acquisition des services de destruction de favoriser une croissance économique durable et inclusive dans ces collectivités.

### RECOMMANDATIONS :

- ▶ Analyser les obstacles qui empêchent les approvisionneurs gouvernementaux à utiliser les services des entreprises d'économie sociale œuvrant en insertion telles que les entreprises d'insertion.
- ▶ Inciter les approvisionneurs gouvernementaux à utiliser les services des entreprises d'économie sociale telles que les entreprises d'insertion.

## RAPPEL DES RECOMMANDATIONS



Collectif des entreprises  
d'insertion du Québec

- ▶ Mettre en place les mécanismes pour s'assurer que tout citoyen canadien ait minimalement un revenu net disponible supérieur à 80 % de la MPC.
- ▶ Mettre en place les mécanismes pour s'assurer que le revenu net disponible des individus ayant travaillé en moyenne 16 heures par semaine couvre minimalement 100 % de la MPC
- ▶ S'assurer que personnes qui éprouvent des difficultés à intégrer le marché du travail aient accès à des mesures d'employabilité qui permettent l'amélioration de la qualification et des compétences, telles que les entreprises d'insertion en quantité suffisante.
- ▶ S'assurer que les personnes sous-scolarisées aient accès à l'ensemble des services de formation.
- ▶ S'assurer d'un financement adéquat des approches alternatives auprès des groupes de personnes en difficultés, par exemple les jeunes, les minorités visibles, les autochtones, les personnes handicapées, etc.
- ▶ S'assurer que toutes les personnes ayant besoin d'une intervention globale, comme celle offerte en entreprise d'insertion, y aient accès, sans égard à leur situation économique.
- ▶ Développer du financement pour les projets d'innovation sociale qui permettent aux organisations oeuvrant en adaptation de la main d'œuvre de développer des nouvelles approches pour les clientèles à risque de pauvreté persistante.
- ▶ Analyser les obstacles qui empêchent les approvisionneurs gouvernementaux à utiliser les services des entreprises d'économie sociale oeuvrant en insertion telles que les entreprises d'insertion.
- ▶ Inciter les approvisionneurs gouvernementaux à utiliser les services des entreprises d'économie sociale oeuvrant en insertion telles que les entreprises d'insertion.

## LISTE DES MEMBRES DU COLLECTIF DES ENTREPRISES D'INSERTION DU QUÉBEC (CEIQ)

- ▶ Atelier de tri des matières plastiques recyclables du Québec (ATMPRQ)
- ▶ Atelier la Cire-Constance
- ▶ Atelier spécialisé Les Moulins (ASM)
- ▶ Ateliers d'Antoine (Les)
- ▶ Batifolerie
- ▶ Bois Urbain
- ▶ Buffet Accès Emploi (BAE)
- ▶ Buffets Insère-Jeunes (BIS)
- ▶ Chic Resto Pop (Le)
- ▶ Corbeille-Bordeaux-Cartierville (La)
- ▶ Cuisine Collective Hochelaga-Maisonneuve (La)
- ▶ Cuisine-Atout
- ▶ Distributions l'Escalier (Les)
- ▶ D-Trois-Pierres
- ▶ Éclipse
- ▶ Formétal
- ▶ Fringues & Cie (Y des femmes de Montréal)
- ▶ Friperie du Groupe Coderr
- ▶ Grenier Populaire des Basses-Laurentides (Le)
- ▶ Groupe PART (PART du Chef)
- ▶ Hebdo-Ménage (La Relance)
- ▶ Imprime-Emploi
- ▶ Insertech Angus
- ▶ Jardins de la Terre
- ▶ Jute & Cie
- ▶ Livr'Avenir (Service Accès Emploi)
- ▶ Mine d'Or (La)
- ▶ Palettes FGL
- ▶ Paradoxe
- ▶ PARVélo
- ▶ Petites-Mains
- ▶ Pignon Bleu (Le)
- ▶ Piolet (Le)
- ▶ Prise
- ▶ Récupex
- ▶ Recyclage Vanier
- ▶ Recyclo-Centre
- ▶ Recypro d'Argenteuil
- ▶ Renaissance
- ▶ Resto Plateau
- ▶ Service d'entretien Pro-Prêt
- ▶ Service Mécanessence (La Relance)
- ▶ STAGEM
- ▶ Surbois
- ▶ Technobois
- ▶ Textil'Art
- ▶ Tournant 3F inc. (Le)
- ▶ Travail Jeunesse
- ▶ Vélo Vert (Le)

### Collectif des entreprises d'insertion du Québec (CEIQ)

4100, rue André-Laurendeau, bureau 200  
Montréal (Québec) H1Y 3N6  
514 270-4905  
ceiq@collectif.qc.ca  
www.collectif.qc.ca